La Fondation Grameen Crédit Agricole a été créée en 2008 par le Crédit Agricole et le Professeur Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix en 2006, pour disposer d'un outil opérationnel capable de contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement. Depuis cette date, la Fondation s'est organisée pour disposer des outils et des compétences nécessaires à la mise en œuvre de ce mandat ambitieux.

Popularisée par le Professeur Muhammad Yunus, la microfinance s'est affirmée comme un outil incontournable de lutte contre l'exclusion bancaire tout en contribuant au développement de l'économie locale. Dans une société inégalitaire, les plus pauvres peinent à investir ou à développer une activité économique du fait des nombreuses contraintes ou refus de crédit. Pour y faire face, les institutions de microfinance (IMF) leur proposent des services et des produits financiers et non financiers, adaptés à leurs besoins.

Dans les premières années de son existence, la Fondation s'est donc concentrée sur la mise en place d'une activité de financement des institutions de microfinance en se spécialisant peu à peu sur les institutions de plus petite taille, situées en zones rurales et œuvrant principalement au profit des femmes développant des petites activités génératrices de revenus. Depuis l'origine, en défendant les principes de l'engagement responsable, la Fondation a fait le choix de travailler exclusivement avec des institutions disposant d'une politique de prévention et de protection de leurs emprunteurs.

La Fondation a ouvert dans un deuxième temps son champ d'intervention au financement des entreprises à impact social ou du « Social Business » au sens du concept développé et vulgarisé par le Professeur Muhammad Yunus. Entre 2011 et 2017, la Fondation a également pris des participations au capital de ces entreprises à impact pour leur permettre généralement de « passer à l'échelle ». Au 30 juin 2021, la Fondation Grameen Crédit Agricole accompagne 80 institutions de microfinance ou entreprises à impact social au travers d'un encours de financements de l'ordre de 82 M€ et d'un portefeuille d'investissement de 11 participations.

En 2013, avec l'aide précieuse de l'Agence Française de développement, la Fondation a décidé de se lancer dans l'activité de coordination de programmes d'assistance technique pour renforcer son impact. Avec l'expérience des premières années d'activité dédiées exclusivement au financement des institutions de microfinance, nous nous sommes effectivement apercus que travailler avec les acteurs de la finance inclusive et de l'entrepreneuriat à impact avec un seul levier d'action, l'apport en financement, puis deux, l'apport en fonds propres, n'était pas suffisant pour une partie importante de nos partenaires. Il nous fallait, en effet, aller au-delà du soutien financier en complétant notre approche par une capacité d'intervention en expertise ciblée afin d'améliorer et de renforcer leur performance opérationnelle. Nous nous sommes ainsi lancés, il y a maintenant huit ans, dans l'élaboration, la coordination et la réalisation de programmes d'assistance technique. Lorsque les programmes sont créés et financés, nous nous appuyons, pour leur mise en œuvre, sur un réseau de prestataires d'assistance technique, principalement basés dans nos pays d'intervention afin d'apporter cette aide technique très appréciée par un grand nombre de nos partenaires.

L'assistance technique est ainsi devenue l'un des quatre métiers de la Fondation, aux côtés de l'investissement, du financement et du conseil en investissement (dernière activité que nous avons lancée en 2018 et dont nous parlerons dans un prochain rapport).

L'élaboration et la coordination de programmes d'assistance technique est un métier à fort impact qui complète précieusement notre métier de financeur. Cette activité nous permet d'élaborer des programmes d'actions thématiques et ciblés : accompagnement d'institutions fragiles, rurales, financement des populations de réfugiés, renforcement des chaînes de valeur agricoles. Nous travaillons régulièrement à de nouveaux partenariats et de nouveaux bailleurs font fréquemment appel à nous.

Ce document de présentation a pour vocation de partager l'expérience que nous avons accumulée au fil de ces huit dernières années. Nous avons cherché à le faire en transparence. Nos succès dans ces programmes sont d'abord et avant tout ceux de nos partenaires. Ce sont eux qui doivent s'adapter à des contextes difficiles, dans un secteur, celui de la microfinance, peu aidé et souvent

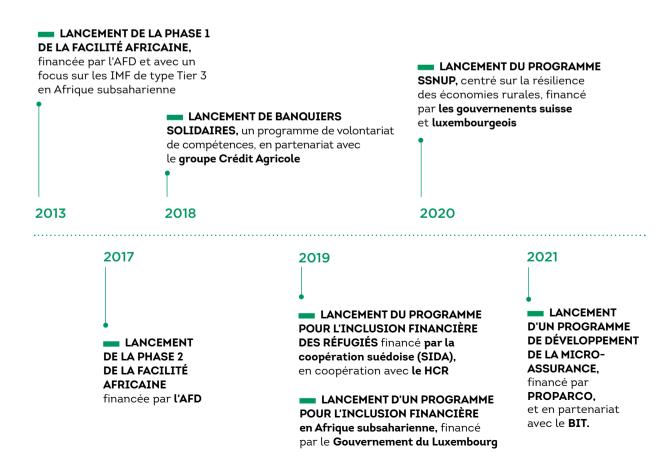
considéré comme secondaire pour les économies nationales. Pourtant, la crise sanitaire mondiale nous a montré à quel point cette activité a joué un rôle majeur d'amortisseur social, avec une capacité forte de réaction, d'adaptation et de résilience opérationnelle.

En ce qui nous concerne, nous essayons de faire ce métier de notre mieux : avec l'humilité et la détermination du colibri.

Mais cette humilité et cette détermination ne seraient rien, si ce n'est du romantisme de littérature, sans l'appui bienveillant, exigeant et sans faille de nos bailleurs de fonds.

Qu'ils en soient ici remerciés.

ÉRIC CAMPOS, Délégué général Fondation Grameen Crédit Agricole



4 2021 FONDATION GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE - NOTRE DISPOSITIF D'ASSISTANCE TECHNIQUE 5